



UES ARKADE

Groupe Crédit Mutuel ARKEA

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



DOSSIER CONFEDERAL

UNE POSITION CFDT UNIE ET RASSEMBLEUSE

RETABLISSONS LA VERITE

Contrairement à des allégations récurrentes faites ici et là depuis de longs mois, la CFDT a toujours affirmé sa défense de l'autonomie de notre groupe au sein de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

1

LA CFDT VEUT QUE LA LOI ENTÉRINE LES PRINCIPES ACTUELS DE FONCTIONNEMENT DU CRÉDIT MUTUEL EN RÉAFFIRMANT :

L'autonomie de stratégie et de fonctionnement des fédérations (ou groupe de fédérations) et leurs filiales, permettant de maintenir les emplois au plus proche des territoires et la neutralité de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

Les principes du mutualisme que l'ensemble des fédérations partagent, à savoir :

- La solidarité interfédérale (imposée par la BCE) en cas de défaillance d'une fédération,
- La subsidiarité qui permet la prise de décision par les acteurs les plus proches du sujet concerné,
- La territorialité des CCM qui garantit le principe de non-concurrence entre les fédérations.

2

CONSERVER LE CADRE SÉCURISÉ DU STATUT DE BANQUE MUTUALISTE

Rester au sein du Crédit Mutuel permet de conserver le cadre sécurisé qu'offre notre statut de banque mutualiste. Cela nous permet de bénéficier de la solidarité financière du groupe, de préserver notre notation ainsi que notre excellente image sur les marchés financiers, d'éviter tout risque d'OPA,... Et c'est aussi **sécuriser l'usage de la marque Crédit Mutuel qui est une formidable force** commerciale et une garantie pour nos clients, sociétaires et salariés.

L'ensemble des sections CFDT de l'UES ARKADE demandent que ce dossier soit traité en bonne intelligence dans l'intérêt des salariés et de l'entreprise par un dialogue constructif et respectueux.

Le rôle de la direction est de gérer l'entreprise, le rôle du syndicat est de s'interroger sur les décisions de gestion et s'assurer que celles-ci préservent l'emploi, les conditions de travail et la pérennité de l'entreprise.

Nous souhaitons qu'il soit mis fin au plus vite à ce conflit dévastateur qui dévore les énergies des uns comme des autres, gaspille des moyens financiers qui seraient plus utiles au développement de l'emploi et de l'entreprise.

Notre préoccupation demeurera toujours l'avenir des salariés de notre groupe. Tous les jours, la CFDT travaille à vos côtés pour défendre vos intérêts. A titre d'exemple, elle prend toute sa place dans les actuelles négociations sur la rémunération afin que l'investissement des salariés soit reconnu et récompensé!

Nb : Retrouvez l'intégralité du texte adopté à l'unanimité des sections de l'UES auprès de vos élus cfdt